

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
-----  
DÉPARTEMENT DE LA CREUSE  
-----

**DÉLIBÉRATION DE LA  
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 2022

<b>DÉLIBÉRATION N°CP2022- 10/3/10 DOSSIER N°5420</b>	<b>REPARTITION DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE - ANNEE 2021</b>
--	--

Étaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Thierry GAILLARD, Hélène PILAT, Marinette JOUANNETAUD, Catherine GRAVERON, Marie-Thérèse VIALLE, Bertrand LABAR, Isabelle PENICAUD, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Renée NICOUX

Avai(en)t donné pouvoir :

Mary-Line COINDAT à Eric BODEAU  
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE  
Patrice FILLOUX à Thierry BOURGUIGNON  
Marie-France GALBRUN à Jean-Jacques LOZACH  
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE  
Jérémy SAUTY à Valérie SIMONET  
Guy MARSALEIX à Hélène PILAT

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Aménagement du Territoire/Direction des Routes*

RAPPORTEUR : M. Franck FOULON

**OBJET : REPARTITION DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE - ANNEE  
2021**




**La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,  
Vu le courrier de Madame la Préfète de la Creuse du 21 juin 2022 relatif à la répartition du produit des amendes de police pour l'année 2021,  
VU le budget de l'exercice,  
VU le rapport CP2022-10/3/10 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,  
VU l'avis de la Commission CP - Modernisation de l'action publique, Finances et Bâtiments,*

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

Décide d'arrêter la répartition du produit des amendes de police pour l'année 2021, conformément au tableau ci-annexé.

Publié sur le site [www.creuse.fr](http://www.creuse.fr) le 9 novembre 2022

Envoyé en préfecture le 07/11/2022  
Reçu en préfecture le 07/11/2022  
Publié le   
ID : 023-222309627-20221102-CP2022288-DE

**Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)**

La Présidente du Conseil  
Départemental de la Creuse  
**Valérie SIMONET**